|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organiser et suivre le parcours de formation de l’élèveCode de l’éducation **:** [art. L. 121-6](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000006524393) (éducation artistique et culturelle), [art. L. 313-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027682846&cidTexte=LEGITEXT000006071191) (COP), [art. L. 331-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006524808&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20090903&oldAction=rechCodeArticle) (parcours Avenir), art. L. 332-3, [art. L. 541-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006525143&cidTexte=LEGITEXT000006071191) et [art. L. 121-4-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000027679850&dateTexte=&categorieLien=cid) (éducation à la santé et à la citoyenneté), [art. L. 311-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000006524746&dateTexte=&categorieLien=cid) et [art. D. 311-13](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000029781139&dateTexte=&categorieLien=cid) (parcours personnalisés) – Circulaires : [n° 2013–073 du 3-5-2013](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673) (parcours d'éducation artistique et culturelle), n° 2016-092 du 20-6-2016 (parcours citoyen de l’élève). Arrêtés du 21-11-2018 : organisation des enseignements CAP et BAC PRO - [BO du 3 janvier 2019.](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38427)  |  | **2020** |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**Cette fiche est un outil guide pour la mise en place ou le suivi :* + - des parcours prévus par la réglementation ;
		- des parcours personnalisés mis en place à l’initiative des établissements (plan de prévention du décrochage scolaire, inclusion…) ;
		- des parcours de formation qui prennent en compte des aspirations des élèves ;
		- des parcours adaptés aux besoins de chacun : CAP 1, 2, 3, choix de spécialité, insertion professionnelle, poursuite d’étude, changement de filière et de statut…
* Quels sont les parcours mis en œuvre dans l’établissement ?
* Comment un parcours s’insère-t-il dans la stratégie du projet de l’établissement ? Quels sont les enjeux et les principes du parcours ? Quels sont les objectifs ciblés ? Quelle est la communication prévue ?
* Les indicateurs et les résultats des différentes actions sont-ils diffusés et connus de tous les membres de la communauté pédagogique et éducative ?
 |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps** **Définir des acteurs et travailler avec des partenaires*** Quels sont les acteurs impliqués ? Comment les équipes pédagogiques et éducatives sont-elles mobilisées ?
* Quels sont les moyens mis en œuvre pour personnaliser les parcours ?
* Quels sont les acteurs impliqués et les ressources utilisées pour personnaliser les parcours ? dans l’établissement ? dans la classe ? avec l’élève ? avec la famille ?
* L’établissement dispose-t-il d’un réseau de partenaires du monde économique et professionnel, d’établissements de formations, du monde culturel ?
* Comment l’interdisciplinarité est-elle développée au sein d’un parcours ?

**S’appuyer sur des stratégies pédagogiques et éducatives** * Quelle est la stratégie pédagogique développée pour faire vivre le parcours tout au long du cursus (lien et évolution entre les classes) ?
* Comment un parcours est-il construit pendant le cursus de formation ? Comment un parcours est-il intégré dans les enseignements obligatoires ou optionnels ?
* Comment un parcours est-il formalisé (supports spécifiques, organisations particulières, outils numériques) ?
* En quoi un parcours est-il progressif, équilibré, diversifié, enrichissant, innovant ?
* Quelles méthodes, quelles démarches, quelles approches sont développées dans le cadre d’un parcours ?
* Comment un parcours prend-il en compte les possibilités des élèves ?
* Comment les projets s’intègrent-ils dans un parcours ? Comment les acquis des projets s’appuient-ils sur ceux des projets précédents et sont-ils valorisés dans les projets à venir
* Comment l’éducation à l’orientation des élèves est–elle mise en œuvre ?
* Quel est l’accompagnement des actions liées à l’orientation par les équipes pédagogiques et éducatives, par l’équipe de direction ?
* Comment les réorientations sont-elles accompagnées ?

**Développer des compétences** * Quelle est la part d’autonomie laissée au jeune dans la construction d’un parcours, en classe et en dehors ?
* Comment les élèves peuvent-ils s’approprier les contenus d’un parcours ?
* En quoi la mise en œuvre du parcours lui permet-elle de développer sa sensibilité, son jugement, son engagement, sa connaissance de la règle et du droit ?
* En quoi un parcours permet-il de susciter l’éducation entre pairs dans des projets, d’encourager la solidarité, de développer l’esprit d’initiative et de compétences à entreprendre ?
* Comment les compétences développées et les expériences vécues à l’extérieur de l’établissement sont-elles mobilisées dans l’enchainement d’un parcours ?
* Comment sont évaluées les compétences acquises ? Quelle est la formalisation de cette évaluation ? Comment l’élève prend-il conscience des compétences qu’il a développées ?
* Comment ce parcours et ces compétences sont-ils valorisés ? Auprès des élèves ? des familles ?

**Coordonner les différents parcours - Communiquer*** Au sein de l’établissement, quelles instances coordonnent les différents parcours ?
* Quelle est la stratégie définie pour bâtir une progression partagée entre les différents parcours ?
* Comment les différentes expériences des élèves, quelles qu’elles soient, sont-elles réinvesties ?
* Quelles sont les actions de communication réalisées en interne et en externe ?
 |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** **Indicateurs de réussite*** VA Taux de réussite.
* Taux de réussite et résultats par PCS.
* Proportion d’élèves en retard.
* VA Taux d’accès (dont d’accès aux diplômes).
* Demande des familles / décision d’orientation.
* Taux de poursuite d’étude.
* Taux d’insertion professionnelle (N+1).
* Taux de décrochage.
* Taux de participation des élèves aux actions proposées.
* Traçabilité des étapes du parcours.

**Indicateurs d’accompagnement*** Adéquation entre projet et résultat de l’orientation.
* Nombre de partenaires, de conventions.
* Proportion d’élèves bénéficiant d’un dispositif de personnalisation de leur parcours.
* Nombre de parcours formalisés.
* Proportion d’élèves ayant fait l’objet ou bénéficié d’un changement d’orientation lycées.
* Taux de participation à des forums.
* Nombre d’actions menées en direction des familles et des élèves.
 |

**Juin 2020 - Contributeur :**

**Académie de Poitiers**

**Mise à jour fiche n° 1 guide 2017**

 **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

 **Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

 **2.5**

**Actions**

**Points faibles**